

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L E


Naturaliste Canadien

VOL. XXII (VOL. II DE LA DEUXIEME SERIE)

No 2

Chicoutimi, Fevrier 1895

Rédacteur-Propriétaire : l'abbé V.-A. HUARD

 *Beaucoup de nos abonnés nous ont envoyé le prix de leur abonnement, et nous les en remercions de tout cœur. — Ainsi qu'il est dit dans les conditions du journal, nous expédions ordinairement les quittances avec la livraison qui suit la date où l'on a payé. Cette pratique nous permet d'économiser sur les frais d'administration ; et l'économie, comme on s'en doute bien un peu, n'est pas pour nous chose indifférente, dans les conditions présentes.*

O

COLLABORATION

De divers côtés, on nous fait part de l'intention que l'on a de fournir des travaux au NATURALISTE. Nous nous en réjouissons vivement, parce que rien n'est plus propre à accroître la valeur de notre revue. Cela démontre en même temps que les études scientifiques reçoivent plus d'attention, et que les horizons intellectuels s'élargissent. Tous les Canadiens ne sont pas nés pour faire de la politique, de l'histoire et du roman !

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs un nouveau collaborateur : M. l'abbé P.-A. Bégin, professeur d'histoire naturelle au Séminaire de Sherbrooke. Nous savons que M. Bégin fait une œuvre scientifique considérable dans l'institu-

tion qui bénéficie de ses talents, et nous sommes particulièrement heureux de le voir travailler dans ce territoire encore peu étudié des Cantons de l'Est, où il a déjà fait de précieuses trouvailles entomologiques.

—Mais si la famille des collaborateurs croît ainsi, la maison sera bientôt trop petite ! . . .

Eh bien, nous nous presserons un peu plus ! Et, s'il le faut, nous aviserons aux moyens d'ajouter quelques pièces à la demeure. Après tout, cela nous regarde, et nous prions les collaborateurs de ne s'en point inquiéter. Qu'ils viennent seulement : " après ça, nous verrons ! "

L'ABBE PROVANCHER

(Continué de la page 185 du volume précédent.)

Saint-Joachim est situé entre Sainte-Anne et le Cap Tourmente. Quels ravissants paysages s'offrent ici à la vue, de toutes parts ! Du côté du nord, c'est la montagne devenant abrupte à mesure qu'elle approche du Cap Tourmente qui semble la terminer, à l'est, et dont la base est baignée par le flot du Saint-Laurent. Du côté sud, l'extrémité de l'Isle d'Orléans borne la vue, qui, à l'est, s'étend au loin sur le beau fleuve dont la largeur paraît là s'être subitement plus que doublée. Enfin, en plein milieu de la paroisse, s'élève tout à coup, merveilleux îlot de verdure, le Petit-Cap, promontoire circulaire qui domine toute la plaine d'alentour et semble avoir été façonné par la nature comme un bijou précieux et peut-être unique en son genre. La forêt, croirait-on, le couronne de toutes parts ; mais engagez-vous dans cette large route qui s'enfonce sous le bois touffu, et soudainement sur le sommet vous verrez les grands arbres s'écarter et laisser vide un espace suffisant pour enclorre un antique château et une chapelle en pierre : c'est la maison de campagne des Messieurs du Sémi-

naire de Québec, qui passent leurs vacances dans ce séjour délicieux, où sont aussi admis séminaristes et écoliers. Quel inoubliable souvenir que celui des vacances passées à Saint-Joachim, pour ceux qui ont eu quelquefois le bonheur d'aller s'y reposer des labeurs de l'année scolaire !

Le Séminaire de Québec, qui reçut de son fondateur, le Vénérable Mgr de Laval, il y a plus de deux siècles, la seigneurie de Beaupré, possède une bonne partie de la paroisse de Saint-Joachim. Dès l'an 1700, l'établissement agricole que Mgr de Laval y avait fondé, était déjà fort considérable, puisque, au témoignage de M. de la Potherie (1), on y voyait une lieue de terre labourable, un château de pierre de taille long de 150 pieds, et 250 bêtes à cornes.

Mais le territoire confié à la sollicitude pastorale de M. Provancher ne se bornait pas à ce qui forme actuellement la paroisse de Saint-Joachim ; car sa lettre de mission (9 septembre 1854) lui donnait aussi juridiction sur " tous les établissements déjà formés ou qui se formeront... depuis la paroisse de Saint-Féréol jusqu'à celle de la Petite-Rivière ;" c'est-à-dire qu'à cette époque la paroisse de Saint-Joachim comprenait aussi tout ce territoire, situé sur les hauteurs, qui en a été détaché depuis pour former la paroisse de Saint-Tite des Caps. C'était donc un ministère assez laborieux et assez pénible que le nouveau curé de Saint-Joachim allait avoir à exercer.

M. Provancher passa huit années comme curé de Saint-Joachim, de 1854 à 1862. C'est durant cette période de sa vie qu'il commença à s'occuper sérieusement d'histoire naturelle et qu'il publia ses premiers ouvrages scientifiques. Mais pour ne pas trop mêler le sacré au profane, donnons d'abord un aperçu de ses œuvres curiales, après quoi nous étudierons, avec quelque étendue, les premiers travaux du naturaliste et du publiciste.

Le nouveau curé débuta par faire changer le mode de concession des bancs de l'église paroissiale. Auparavant, com-

(1) Cité par M. l'abbé A. Gosselin, *Vie de Mgr de Laval*, Vol. II, p. 431.

me c'était aussi le cas dans d'autres paroisses et comme il y en a encore maintenant quelques exemples, les bancs étaient vendus pour une somme fixe, qui en assurait la possession au concessionnaire durant toute sa vie et sans nouveau paiement. Cette façon d'agir, très avantageuse aux particuliers, l'était beaucoup moins pour la fabrique, qui ne pouvait plus beaucoup profiter de l'augmentation de valeur qui se produisait, à mesure que la population devenait plus nombreuse et que la concurrence devait se faire plus grande pour la possession des bancs. Or, la concession des bancs sur le paiement d'une rente payable annuellement peut être une abondante source de revenus pour les fabriques, qui du reste sont exhortées (1) par l'autorité religieuse à adopter ce mode. Seulement il faut le consentement des francs-tenanciers pour effectuer le changement, et la mesure n'est pas d'elle-même très populaire, puisqu'elle n'est pas toujours d'accord avec les intérêts personnels. Enfin, les paroissiens de Saint-Joachim ne durent toujours pas opposer une résistance bien vive à la proposition de leur curé, puisqu'il la fit adopter dès les premiers temps de son séjour parmi eux.

Le même automne vit encore inaugurer à Saint-Joachim une pratique qui n'est certes pas d'une importance capitale au point de vue du droit, mais qui du moins ne manque pas d'un certain intérêt historique : l'introduction des poêles dans l'église. Comment ! On ne chauffait pas les églises, autrefois ? Non, on ne les chauffait pas, et personne, je présume, n'en est mort. Je dois bien avouer pourtant que je préfère de beaucoup rappeler ce détail historique, que d'avoir été à même d'apprécier personnellement sur ce point l'ancien régime ; et mes lecteurs, de leur côté, sont aussi d'avis sans doute qu'il est plus agréable d'en prendre connaissance par la seule narration. L'amour du bien-être allant sans cesse croissant, nos petits-neveux comprendront encore moins que nous l'ancien état de choses. Ce n'était pourtant pas le combustible qui faisait défaut autrefois, alors que la forêt était encore

(1) *Appendice au Rituel*, Québec.

bien moins éloignée qu'aujourd'hui des endroits habités ! Mais on n'imaginait pas, je suppose, qu'il fût possible ou convenable de faire du feu dans les églises. Du reste, les premiers colons n'avaient dû que suivre en cela l'usage de France, quoiqu'il y ait une bonne différence entre le climat de la mère patrie et le nôtre. Et il n'est pas surprenant que l'ancienne pratique se soit conservée si longtemps à Saint-Joachim, qui est bien l'une de nos paroisses canadiennes qui a gardé avec le plus de persévérance les mœurs patriarcales et les traditions de nos ancêtres. Toujours est-il qu'en l'hiver de 1854-55, grâce à l'abbé Provancher, les poêles furent autorisés à pénétrer dans l'église de Saint-Joachim ; et là, comme dans les autres édifices publics du pays, quand ils s'en voient exclus, ce n'est que pour céder la place à des modes de chauffage encore plus efficaces.

En 1855, outre des travaux de réparation assez considérables faits à la sacristie et au presbytère, il y a encore à signaler, au crédit de M. Provancher, l'introduction d'une nouvelle mesure : l'assurance des édifices paroissiaux. Aujourd'hui il y a peu de propriétaires qui pourraient goûter les douceurs du sommeil si leurs propriétés passaient seulement vingt-quatre heures sans être assurées ; mais, pour cette pratique comme pour beaucoup d'autres, il n'en a pas toujours été ainsi. Et sans doute l'histoire nous fournirait une quantité d'exemples de gens qui dormaient parfaitement, nonobstant le risque qu'ils couraient de voir leurs valeurs détruites, un jour ou l'autre, par les flammes de l'incendie. Cela n'empêche pas que les systèmes d'assurances sont une fort bonne chose et que, toutes choses égales d'ailleurs, on se trouve bien à l'occasion, en face des cendres fumantes d'un immeuble, de recevoir la somme d'argent qui en représente, ou à peu près, la valeur. A Saint-Joachim, en 1855, on se montra docile à ces conseils de la prudence, et l'on fit assurer les édifices religieux de la paroisse dans l'" Association d'assurance mutuelle des fabriques des diocèses de Québec et des Trois-Rivières." Cette association, composée des fabriques des deux diocèses

n'avait reçu son existence civile que deux années auparavant, en 1853, en même temps qu'une association du même genre pour les diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe : tout le Bas-Canada, où il n'y avait alors que ces quatre diocèses, se trouvait donc à bénéficier de ce sage système de protection. Ah ! l'organisation religieuse de notre pays peut servir de modèle à celle de bien d'autres pays plus anciens ! Si on laissait partout à l'Eglise ses coudées franches, on verrait partout de belles choses !—Pour en finir avec cette question d'assurance, les associations que je viens de mentionner, ne peuvent prendre de risques que sur les églises, sacristies, presbytères et dépendances. L'un de ces édifices vient-il à être détruit par le feu ? on prélève sur chacune des fabriques formant partie de l'association une somme proportionnelle au montant pour lequel elle est elle-même assurée, de façon à former la somme nécessaire pour indemniser la fabrique qu'il s'agit de secourir. Ajoutons que beaucoup de fabriques préfèrent assurer leurs propriétés dans les sociétés ordinaires d'assurance. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'on y trouve plus ou moins d'avantages.

(*A suivre*)

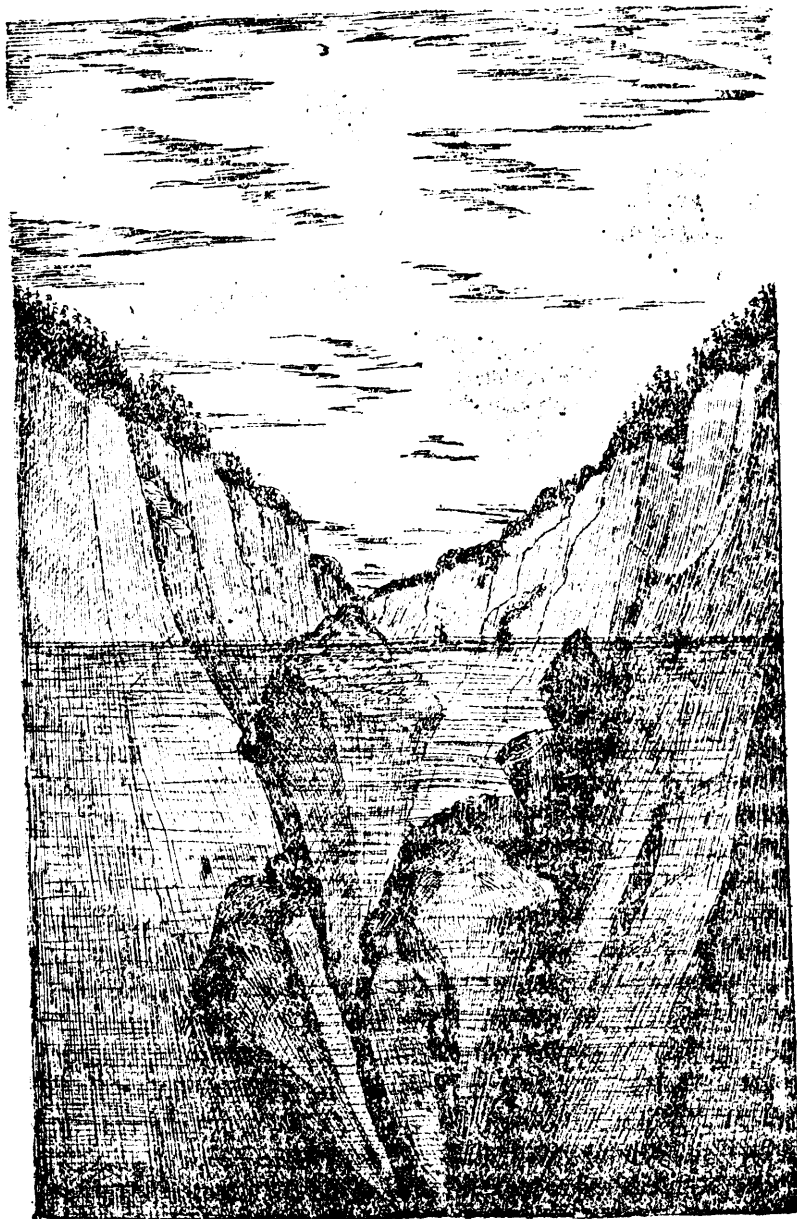
V.-A. H.

FORMATION DU SAGUENAY

(Continué de la page 189 du volume précédent)

Nous disions donc, pour revenir à notre problème résolu suivant la théorie de M. l'abbé Laflamme, que le Saguenay s'était non seulement creusé un lit au niveau de celui du Saint-Laurent, mais encore un abîme très profond au-dessous de cette limite ; il sera donc facile pour nous de naviguer sur cette rivière, sans craindre les écueils et, surtout, aidés par la marée qui doit se faire sentir jusqu'au lac Saint-Jean.

Sur son parcours jusqu'à la Baie des Ha ! Ha ! rien n'a



Les Isles Saint-Louis (Rivière Saguenay)

été changé, il est tel que nous l'avons vu à notre premier voyage; seulement nous n'avons pas remarqué alors les îles Saint-Louis et Saint-Barthélemy, situées à quelques milles en amont de la rivière Sainte-Marguerite.

Pourquoi l'île Saint-Louis, haute de plusieurs cents pieds, se trouve-t-elle ainsi isolée au milieu du Saguenay? Voilà un petit *lopin de terre* qui nous intrigue beaucoup. Si les rivages de cette intéressante rivière étaient formés de dépôts d'argile, de sable et d'alluvion ou de toute autre formation, au lieu de granit, nous passerions outre. Mais puisque c'est l'eau qui a miné ce lit profond dans la pierre la plus dure, pourquoi n'a-t-elle pas, tout de même, enlevé cet obstacle, cet flot inutile au beau milieu de son cours? Formé qu'il est de la même matière que le reste, il était beaucoup plus facile pour elle de le faire disparaître, en le minant comme le reste, que de le conserver intact pour qu'il serve de nuisance perpétuelle à son laborieux travail.

Et dire que cette île appuie sa base à une profondeur de plus de 1000 pieds! Nous ne comprenons pas la raison de l'impuissance de l'eau à cet endroit, ni la théorie suivie en cette circonstance pour se creuser, *en haut comme en bas* de l'île, un lit d'égale profondeur malgré cet obstacle qui aurait dû modifier considérablement son travail surtout en amont.

Le glacier n'a pas su jouer son rôle non plus, en ne tranchant pas la question, en ne calbutant pas en dehors de sa voie, comme une roche perdue, cette pyramide de 1500 pieds de hauteur, qui devait lui *chatouiller un peu fort la plante des pieds*.

N'importe, remontons à la Baie des Ha Ha!; mais non, dans ces temps-là, la Grande-Baie n'existait pas, ou plutôt la rivière se continuait sans interruption jusqu'au lac Saint-Jean en passant par le lac Kinogami.

Poursuivons donc notre course par cette partie inconnue de la rivière Saguenay qui existait alors.

Elle est toujours profonde cette rivière, mais son aspect change. Au lieu de bords escarpés de 1500 à 2000 pieds de hauteur, vous voyez maintenant des *écotes* formant des plateaux élevés de 400 à 500 pieds, composés d'argile et recouverts de sable. Plus haut, au Portage-des-Roches, vous retrouvez les escarpements de granit—les futurs rivages du lac Kinogami—s'élevant à droite à 500 pieds, et à gauche à plus de 1000.



Portage-des-Roches (formation primitive)

4—Février 1895.

Mais ici, encore, un obstacle imprévu se dresse droit devant vous. Un bloc énorme de rocher, appuyant sa base sur les deux lèvres ouvertes de l'abîme, est suspendu entre le ciel et l'eau et forme une voûte gigantesque de granit dépoli, sous laquelle vous passez en vous courbant, fier de votre hardiesse. Spectacle étrange et terrifiant que ce rocher monstre s'équilibrant ainsi dans une telle position. Ce n'est pourtant rien qu'une miniature de ce que vous auriez entrevu, si, en face de l'île Saint-Louis, le Saguenay se fût trouvé à sec.

Vous passez le futur lac Kinogami, 18 milles de longueur, et vous distinguez encore le rocher mystérieux comme un pont géant au-dessus de l'abîme.

Au Beau-Portage, les *écors* argileuses reparaissent de même hauteur que les premières. A Koushpaganish elles changent d'aspect : ce n'est plus l'argile, ni le granit, c'est le calcaire qui apparaît ici, en lits horizontaux et superposés, formés de masses compactes de fossiles d'une infinie variété, mesurant plus de 200 pieds de hauteur au-dessus de l'eau.

Vous arrivez enfin, entre ces deux murailles, au terme de votre exploration. En face de vous sont des rapides qui vous arrêtent ; le calcaire disparaît, le granit recommence.

Vous avez traversé tout le fond du grand bassin alluvial du Saguenay depuis la Baie des Ha ! Ha ! jusqu'à la tête de la rivière Ticouabé : pas le moindre indice du lac Saint-Jean sur tout ce parcours, pas plus que devant Québec.

Vous avez bien vu des chutes extraordinaires en remontant la rivière, soit d'un côté, soit de l'autre, comme on en voit encore, d'un petit volume, si vous voulez, et d'une grande hauteur, en descendant à Tadoussac ; mais non cette nappe d'eau à perte de vue, que vous aviez hâte de contempler et de mesurer.

Le lac Saint-Jean est disparu, il s'est écoulé jusqu'au fond de son lit par la profonde tranchée que ses eaux lui ont creusée. Il ne reste plus que le Saguenay, qui, après avoir vidé le grand bassin, n'en continue pas moins à recevoir sur son parcours toutes les eaux des rivières qui alimentaient autrefois le lac.

Ce résultat n'a rien de surprenant, puisque, l'érosion lente et continue de l'eau lui ayant ouvert un passage à travers les montagnes granitiques du Saguenay à une profondeur de plus de 1000 pieds au-dessous du lit général du lac, elle n'avait plus qu'à miner sans effort son fond d'argile et de calcaire pour compléter son œuvre, tout comme le plus petit étang

se vide et s'assèche, du moment qu'un fossé d'égoût pénètre jusqu'au niveau de son lit.

Voilà tout le secret du procédé mis en action par M. l'abbé Laflamme, bien avant l'époque glaciaire, pour résoudre le problème saguenayen, pour creuser ce fleuve légendaire, le Fiord canadien.

Je partagerais, de grand cœur, les convictions profondes et si bien exprimées du savant géologue, si la malheureuse inclination, imprévue mais frappante et irrémédiable, de la chaîne des Laurentides vers le Saint-Maurice, vers l'ouest, ne venait pas menacer inopinément d'un vrai cataclysme, cette fois, ce brillant échafaudage si laborieusement élevé.....

Je serais accusé de conspiration et même de complicité avec M. l'abbé, si je laissais s'introduire, sans protestation, cette nouvelle doctrine qui montre sous un faux jour, à mon sens, la dernière évolution géologique qui présida à la formation du Saguenay, tel que nous le voyons aujourd'hui.

(A suivre)

P.-H. DUMAIS.

DE LA COLORATION CHEZ LES LÉPIDOPTÈRES

Quelle est l'influence de la température sur la couleur des ailes des Lépidoptères ? A cette question on ne peut encore répondre rien de positif, malgré les expériences et les observations que les entomologistes ont multipliées dans le but d'en obtenir la solution.

Par la présente note je ne viens pas donner aux lecteurs du "Naturaliste canadien" le dernier mot sur ce sujet. Mon intention est de signaler seulement deux faits qui pourront peut-être y jeter quelque lumière.

Le premier de ces faits, c'est que les individus d'une même espèce qui habitent les régions froides du nord tendent à se parer de teintes plus foncées que ceux qui vivent dans les pays plus favorisés par la chaleur. Ils suivent la loi du mimétisme, en empruntant en quelque sorte les couleurs sombres des lichens noirâtres qui couvrent les nombreux rochers des contrées avoisinant la zone glaciale. L'extrait suivant d'un ar-

tielle du Prof. C. H. Fernald, l'éminent entomologiste de l'État du Massachusetts, en fait foi, (Ent. News, Vol. V, p. 132).— Il s'agit d'un certain nombre de Microlépidoptères capturés à McCormick Bay, dans le nord du Groenland, à la latitude 77°42' nord, entre le 25 juillet et le 1er août 1891.—“Une des plus intéressantes choses à remarquer, dit-il, dans cette petite collection est la couleur très foncée des insectes. Les spécimens appartenant aux espèces *Laodamia fusca* et *Pyrausta torvalis* sont beaucoup plus noirs que tous ceux que j'ai vus jusqu'à aujourd'hui, tant ceux qui proviennent de la Nouvelle-Angleterre que ceux qui ont été pris au Labrador.”—M. Geo. D. Hulst fait une remarque semblable dans le No 1 du Vol. VI de cette même très intéressante revue. Le climat semble donc avoir quelque influence sur la couleur des Lépidoptères. Et aux endroits où la température moyenne annuelle est plus basse, la couleur de ces insectes tend vers le noir.

Le second fait provient d'une observation personnelle.— Au cours d'une de mes chasses entomologiques, le 30 octobre dernier, je capturai deux magnifiques spécimens de l'espèce *Colias philodice*, un mâle et une femelle.—Les papillons, dans notre province de Québec, commencent à se faire rares à une date aussi avancée.—Je constatai alors avec surprise que les ailes de ces deux insectes étaient dans l'ensemble d'une teinte plus sombre que celles de tous les autres individus de cette même espèce que j'avais capturés en grande quantité durant tout l'été. On sait que la couleur des ailes de ce *Colias* est généralement d'un beau jaune-clair, quelquefois, quoique assez rarement, d'un blanc presque pur. La base des deux paires d'ailes est légèrement estompée de noir, avec leur bord postérieur également marginé de noir. Chez les femelles la bordure des primaires est un peu plus large et renferme une rangée de petites taches jaunâtres. Je trouvai sur mes spécimens la même disposition des couleurs et des taches; mais le jaune-clair était remplacé par un jaune-verdâtre assez foncé, et le noir des bases des ailes était plus étendu et plus prononcé.

Ce mélanisme serait-il dû au froid de l'automne qui aurait agi de quelque manière sur les chrysalides de ces deux *Colias*? C'est possible, mais il est difficile de l'affirmer. Il y a parfois une si grande différence entre les individus d'une même espèce, pris à divers endroits d'une même contrée où le climat est pratiquement le même, qu'il serait téméraire d'attribuer ce phénomène à la différence de la température, plutôt qu'à tout autre

facteur ou agent qui pourrait se trouver dans le voisinage de l'insecte.

C'est par l'accumulation des faits et des expériences que l'on parviendra à élucider ce point obscur, ainsi que mille autres du même genre que l'entomologiste rencontre à chaque pas dans l'étude si merveilleuse et si attrayante des infiniment petits.

L'abbé P.-A. BÉGIN.

LES DESHERITES

(Suite)

LE LÉZARD

Après le crapaud, le lézard.

Deux grands incompris, deux grands déshérités pour qui dame Nature s'est montrée marâtre, pour qui l'humanité réserve toute sa cruauté.

Et pourtant, nous avons vu le crapaud, vaillant destructeur de vers, échenilleur modeste mais assidu de nos plantations, rendre à nos jardins et à nos champs des services sans nombre ; et pourtant, nous pouvons voir le lézard—le beau lézard aux éblouissantes couleurs—partager, avec le crapaud, la tâche ardue de purger nos carrés et nos plates-bandes des pygmées dévastateurs qui y pullulent.

A l'inverse du crapaud, le lézard n'est pas matineux : sa nature frileuse s'accommode mal des fraîcheurs de l'aube ; il préfère attendre que le soleil, déjà haut sur l'horizon, ait, de ses regards irradiants, séché la rosée qui constellait, de ses gouttelettes diaprées, les feuilles des arbres et des fleurs.

Mais s'il ne lui arrive pas d'être matinal, il sait bien rattraper le temps perdu. Dans un soleil radieux, il est à la fête : il offre d'abord aux caresses lumineuses son dos verdâtre et son ventre jaune ; sa queue frétille de plaisir et d'impatience ; ses petites pattes sont continuellement en mouvement et la joie inonde ses yeux qui brillent du plus vif éclat.

Et puis en chasse ! Malheur à la mouche folâtre qui joue, insouciant, dans un rayon de soleil : son bourdonnement de bonheur se change vite en une plainte funèbre ! Malheur au

puceron imprudent qui, de ses attouchements immondes, souille nos roses et nos lys : le lézard sait le surprendre à terre et venger les fleurs ! Malheur à tous ces petits tyrans aux trompes finement ravageuses, aux pinces délicatement dévastatrices : le lézard ne fait que passer, ils ne sont déjà plus !.....

Mais à la plus belle même des chasses, il est une fin. Reçu de vermine, harassé de sa course à travers racines et branches, le lézard se prépare à faire sa sieste. Amant de la lumière et de la chaleur, il ira, le long d'un vieux mur ensoleillé, chercher le repos qu'il a bien gagné. Voyez-le paresseusement étendu dans un délicieux rayon de soleil, offrir aux baises lumineuses son ventre jaune qui reluit comme l'or ; ses yeux miclos sont pourtant attentifs et à la moindre alerte, prompt comme l'éclair, le lézard disparaîtra derrière une touffe de feuilles vertes, pour revenir, le danger passé, refaire sa cour à la lumière, à la chaleur !

Va, cher petit lézard, dans les rayons irradiants des beaux soleils, mettre, au milieu de la verdure, ta tache fauve ; comme le crapaud—ton ami d'infortune, ton compagnon de persécution—passe gaîment à travers nos jardins et nos champs ; darde ta langue rose et fine dans les innombrables cohortes d'insectes malfaisants ; et si alors, il s'en trouve d'assez ingrats pour dire de toi un mal que tu ne mérites point, venge-toi en faisant aux brigands multipodes de nos plantations une guerre plus acharnée encore ; puis, dans les flots lumineux des ardents soleils, tu iras étaler, le long d'un vieux mur en ruines, l'émeraude de ton dos verdâtre et l'or de ton ventre jaune !

HENRY TIELEMANS,
Instituteur
Fort Ellice, Man.

LES ICHNEUMONIDES DE PROVANCHER

Le prof. G. C. Davis, du "Michigan Agricultural College," vient de publier dans les "Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia," pages 184-190 du volume de 1894, un mémoire intitulé *Some Notes from a Study of the Provancher Collection of Ichneumonidæ*. Les espèces que M. Davis a trouvées dans la collection (achetée par la Province et installée dans trois pièces de l'Hôtel du Parlement, à Québec) ont été de sa part l'objet d'un examen soigneux, et il publie ses commentaires sous la forme d'une liste synonymique. Beaucoup de types n'ont pas été examinés, mais il y a assez de renseignements dans ce mémoire pour justifier amplement sa pu-

blication. Provancher a tellement travaillé tout seul, que beaucoup de ses nombreuses espèces seront reconnues comme synonymes ; et il est vraiment bon de savoir que sa collection se conserve dans une localité aussi accessible que Québec, et sous les soins d'un curateur aussi attentif que M. Saussure (*). La collection fut offerte au National Museum de Washington, mais on manquait de fonds pour l'acheter.

(Traduit de l'INSECT LIFE, sept. 1894.)

LE CRAPAUD COMESTIBLE

Nous lisons ce qui suit dans la *Vérité* du 16 février, où il est question de notre livraison de janvier :

“ A propos de l'article de M. Henri Tielemans sur le crapaud, nous y avons remarqué une phrase qui nous a grandement étonné. La voici :

“ Regardez-le (le crapaud) aller lourdement, de droite à gauche, de gauche à droite, se gavant de chenilles et de vers : il grossit, il engraisse ; et bientôt, sur vos tables finement servies, il viendra réjouir vos délicats odorats de l'arôme exquis de ses cuisses rissolées dans le beurre, au milieu d'un bouquet odoriférant de cerfeuil et de persil. ”

“ Nous avons mangé, en France, des cuisses de grenouille, et elles sont délicieuses ; mais c'est la première fois que nous entendons dire que les cuisses de crapaud sont comestibles. Ne serait-ce pas un *lapsus calami* ? ”

S'il y a quelque part un *lapsus calami*, ce ne peut être que dans le rapport du Père Guerlach, cité par notre correspondant, qui “ affirme que certaines peuplades de l'Indo-Chine s'offrent, avec le crapaud, un festin de roi. ” Par exemple, M. Tielemans est d'avis que nous devrions vaincre à cet égard nos répugnances, et la fin de son plaidoyer, reproduite par notre estimable confrère, n'est pas autre chose qu'un tableau des jouissances gastronomiques qu'il promet, comme un appât, aux gourmets féodaux à qui il s'adresse.

C'est la première fois que, nous aussi, nous entendons dire que les cuisses de crapaud sont comestibles. Mais il y a peu de choses qui puissent nous étonner en cette matière, depuis que nous avons vu, à Trinidad, une jeune fille recueillir soigneusement les énormes vers blancs du *Calandra palmarum*, Fabr., pour en faire une fricassée quelconque ! On sait que le fameux Lalande préférerait le goût de l'araignée à celui des insectes qu'il avait précédemment essayés. Une friture de cuisses de crapaud nous irait encore mieux que tout cela !

[*] Il s'agit ici, évidemment, de M. D.-N. Saint-Cyr, conservateur du Musée de l'Instruction Publique de Québec.

Il nous est agréable de noter ici que M. le Prof. Davis, en nous annonçant l'envoi d'un exemplaire de son Mémoire, nous fait les offres de services les plus obligeantes. Nous aurons sans doute plus d'une fois l'occasion de recourir à ses hautes connaissances scientifiques.

— Nous ferons remarquer à notre savant confrère de l'*Insect Life* que l'abbé Provancher n'a pas travaillé si isolément qu'il le croit. C'est ainsi qu'il disait en janvier 1877 (*NAT. CAN.*, IX, p. 6) avoir soumis tous ses Ichneumonides à M. E. T. Cresson. Il avait aussi des relations suivies avec plusieurs autres autorités de la science entomologique aux Etats-Unis.

LA PRESSE

Nos remerciements les plus sincères à la *Minerve*, la *Croix du Canada*, le *Trifluvien*, la *Vérité*, le *Courrier du Canada*, l'*Enseignement primaire*, et le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, qui ont publié le sommaire du premier numéro de notre vingt-deuxième volume. Plusieurs de ces confrères ont parlé aussi de notre revue d'une façon très bienveillante.

LA PHTHISIE

On écrit, de Paris, que l'on a grand espoir d'arriver enfin, cette année, à la guérison de la phthisie. Les expériences nécessaires se font actuellement, dans les sphères officielles, avec le "vaccin" nouvellement découvert.—Le succès de ces expériences signifiera la diminution de la mortalité d'un cinquième, chez les nations civilisées, et la conservation des peuples sauvages, qui sont particulièrement ravagés par la terrible maladie.

AUX CONCHYLIOLOGISTES

M. Caziot, chef d'escadron d'artillerie, 17 rue Pradier, Nîmes (Gard), France, demande des correspondants pour échanges de coquilles.

LA COMMISSION GEOLOGIQUE DU CANADA

Le Dr Selwyn s'est retiré de la direction de la Commission géologique, poste qu'il occupait depuis 1870. Son remplaçant est le Dr G. M. Dawson, fils de Sir William Dawson. Le Dr Dawson, qui fait partie de la Commission depuis une vingtaine d'années, est bien connu par ses nombreux travaux scientifiques.

Nous croyons devoir, ce mois-ci, remplacer par d'autre matière la continuation de notre "Traité de Zoologie."

PHOTOGRAPHIE

BAIN COMBINÉ DE VIRAGE-FIXAGE

Le virage (toning) est une des opérations les plus délicates et les plus difficiles de la photographie. Les hommes exercés au métier depuis plusieurs années éprouvent eux-mêmes des mécomptes inattendus.

Les défauts de fabrication du papier, une légère variation dans la quantité de chlorure d'or, de sels de plomb ou de soude, dans la température du bain employé, peuvent faire qu'on n'obtienne pas exactement la nuance voulue. Il faut compter encore avec les insuccès provenant du séjour trop court ou trop prolongé que font les épreuves dans la solution ou dans l'eau, les bains épuisés, les mains tachées, etc.

Cependant il ne faut pas s'exagérer les difficultés ; avec un peu de persévérance on vient à acquérir des connaissances et un tour de main permettant d'obtenir des résultats très satisfaisants.

Il existait des préjugés contre l'emploi de bains combinés. S'il est encore préférable pour les photographes de profession d'employer un bain séparé pour donner la teinte cherchée, et un autre pour la fixer, c'est à cause du grand nombre d'épreuves qu'ils ont à traiter à la fois. Toutefois avec un bain assez lent cet inconvénient n'existe plus. Pour les amateurs, qui sont pressés, le bain combiné offre une économie de travail et de temps. Du reste, il paraît bien établi maintenant que lorsqu'on a suivi les indications données, les épreuves virées et fixées en même temps sont aussi durables que d'autres.

La formule suivante est donnée par la maison Anthony, de New-York.

Hyposulfite de soude	3 onces
Nitrate de plomb	60 grains
Chlorure d'or	6 "
Eau	24 onces

Faites dissoudre d'abord l'hyposulfite ; puis faites dissoudre le nitrate de plomb dans un peu d'eau chaude ; ensuite ajoutez l'or. Brassez et filtrez.

Il est recommandé d'ajouter 8 onces d'alcool afin d'éviter tout lavage antérieur, mais nous nous sommes trouvés tout aussi bien de l'emploi de deux onces, et même d'un seulement.

Immergez d'abord le papier impressionné dans le châssis-presse face en bas, puis remettez-le face en haut. Ne mettez qu'une épreuve à la fois, et prenez garde que des gouttes de la solution ne rejaillissent sur le papier ; sinon des taches jaunes s'y feront voir. De temps à autre ramenez à la surface celles qui ont été mises en premier lieu.

L'image d'abord devient d'un rouge-brique peu agréable ; puis les tons deviennent plus chauds, passant du rouge-brun au noir ou au gris quelque peu teinté de rouge. Si l'on attendait davantage, on obtiendrait une vilaine teinte bleu d'ardoise.

Arrêtez l'opération un peu avant d'avoir obtenu la teinte que vous voulez conserver, car l'action se continue pendant le commencement de l'immersion dans l'eau pure.

La température du bain doit être de 59° F.

Si le bain a agi trop rapidement, c'est-à-dire en moins d'une dizaine de minutes, avant de laver, plongez les photographies dans un bain de fixage supplémentaire composé comme suit :

Hyposulfite	1 once
Eau	20 onces

Laissez pendant le temps nécessaire pour compléter le quart d'heure.

Lavez ensuite dans l'eau courante pendant une heure afin d'éliminer l'hyposulfite.

Si l'on n'a pas de robinet d'aqueduc, il faut renouveler l'eau trois ou quatre fois.

—Pour ces diverses opérations, nous avons employé le papier "Aristo" Landon.

L'ABBÉ E. P.

PUBLICATIONS RECUES

—*Annales de la Société Entomologique de Belgique*, Tome XXXVII, Bruxelles, 1893.

—Fascicule 1er du *Catalogue de la Bibliothèque*, Société linnéenne de Bordeaux, 1894.

—*25th Annual Report of the Entomological Society of Ontario*, 1894. Ce rapport, comme les précédents, est rempli de matières intéressantes pour les entomologistes canadiens. Nous y remarquons surtout une étude intitulée "The butterflies of the eastern provinces of Canada," par le Rev. C. J. S. Bethune.

—*Le Petit Almanach Populaire* pour 1895, par Jean des Erables, publié à la "Maison de la bonne Presse," 33 rue St-Gabriel, Montréal. 5 cts l'exemplaire. Plein de choses utiles, sages, drôles, désopilantes.

—*Rapport du Commissaire des terres de la Couronne de la Prov. de Québec*, pour 1893-94. Une belle brochure et qui doit être bien accueillie, surtout par ceux qui prennent intérêt à la description géographique des nouveaux cantons de la Province, et à l'étude de nos ressources minières.

—La librairie Rolland & Fils, de Montréal, nous envoie un Calendrier à feuiller pour 1895, et un Agenda, qui sont tous deux bien jolis; nous les utilisons volontiers, avec toute la gratitude requise.

—*Le Canada ecclésiastique* pour 1895; 25 cts; Cadieux & Derome, Montréal. Belle brochure de près de 300 pages, remplie de renseignements sur l'organisation religieuse du Canada. Les éditeurs méritent l'encouragement du public, pour une œuvre si utile.

—*Culture des fruits dans la Province de Québec*, Par Geo. Moore; 1892. Cette publication du Ministère de l'agriculture contient des détails de haute importance. On aurait bien dû la faire suivre d'une "table des matières."

—*Proceedings of the California Academy of sciences*, Vol. IV, part 1. Mémoires de grand intérêt, entre autres celui de M. Uhler sur les Hémiptères (Hétéroptères) de la Basse Californie.

 O

 NOUVEAUX JOURNAUX

—Nos meilleurs souhaits au *Journal du Peuple*, nouvelle publication hebdomadaire de Montréal, rédigé par Jean des Erables.

—*Le Rosaire*, belle revue mensuelle publiée, depuis janvier, par les Dominicains de Saint-Hyacinthe. \$1.00 par année.—Forte doctrine sous une forme agréable, gravures artistiques, impression de luxe, voilà ce à quoi les abonnés peuvent s'attendre. Succès au nouveau confrère!

—*Bulletin des recherches historiques*. Editeur-proprétaire, P.-G. Roy, 9 rue Wolfe, Lévis.—Publication in-8o, mensuelle, illustrée; \$2.00 par année.

Il nous est particulièrement agréable de saluer la fondation d'une revue

de ce genre, dont les deux numéros publiés indiquent déjà l'importance et l'intérêt. Nous lui souhaitons le plus grand succès.

—*L'Essai*, revue hebdomadaire illustrée de la famille; Montréal, B. B. P. 2174; 50 cts par année; commencera au milieu de mars.—Il nous paraît que cette revue remplacera celle de même nom, fondée en décembre dernier, et dont il n'a paru que trois numéros.

—*La Croix du Canada* est redevenue semi-hebdomadaire. Nous espérons que les difficultés financières, dans lesquelles se débat l'excellent journal catholique, finiront par disparaître.

EXTRAIT DE LA CORRESPONDANCE

LE "GIPSY MOTH"—"Veuillez donc me dire quel est le nom scientifique de l'insecte que les Anglais appellent "*Gipsy moth*."

D'après un journal américain, cette peste, comme on la nomme là-bas, aurait envahi tout un canton de l'Etat de Massachusetts, et les pertes causées par ce malheureux individu se chiffraient déjà par des centaines de mille piastres.

Introduit à Malden, Mass., par M. Trouvelot, alors graveur et qui s'est fait depuis un si grand nom dans l'astronomie française, le *Gipsy moth* a agrandi peu à peu son domaine, s'est parfaitement acclimaté aux hivers américains, et il y a lieu de craindre qu'il ne nous arrive un bon jour et ne se montre ici aussi malfaisant que chez nos amis les Américains.

Un mot de votre part serait de nature à signaler le fléau d'avance et à mettre les autorités sur leurs gardes. En 1890, le gouvernement de Massachusetts a voté 50000 piastres pour couvrir les frais de la guerre à ce terrible insecte."

M....., Québec.

OCNERIA DISPAR, L., est le nom scientifique du papillon que l'on désigne aux Etats-Unis sous le nom de "*Gipsy moth*." Il s'attaque au feuillage des pommiers, cerisiers, érables, chênes, etc. Il a fallu, au Massachusetts, aller jusqu'à la dépense annuelle d'une centaine de mille piastres pour lutter avantageusement contre ce terrible ennemi.—Le public indifférent qui hausse les épaules en nous voyant "courir après les papillons," finira peut-être par comprendre que l'étude de l'entomologie n'est pas, après tout, un simple amusement d'enfant, et que des ennemis qu'il coûte si cher de combattre valent un peu qu'on les étudie.

Nous reviendrons sur la question du *Gipsy moth*.

SECRET POUR ASSOULPIR LES PAPILLONS DESSECHES

Nous trouvons ce secret dans la revue *The Entomogist's Record and Journal of variation* [Vol. VI, No 1, p. 23]. Il y est dit, au cours du compte rendu de la séance du 6 nov. 1894 de la Société d'entomologie et d'histoire naturelle de Londres: "Le Dr Sequeira montra des échantillons de naphte de bois, et M. Clark en mit une petite quantité à la base des ailes d'un spécimen desséché de *Spilosoma lubricipeda*, avec ce résultat qu'en moins de cinq minutes, le spécimen était assez assoupli pour être étalé de nouveau." D'après le Dr Sequeira, il faut employer du "pure Wood Naphtha—"syn" Pyroxylic Spirit."